

La Représentation familiale

COMMENT ELLE SE JUSTIFIE (DEUXIÈME ARTICLE)

La « représentation familiale » ou le « vote familial », est un système qui consiste à donner une place prépondérante au groupe familial dans les élections...

« Toute notre constitution est fondée sur le vote individuel. Y substituer le vote familial, ce n'est rien moins que changer l'axe de la société contemporaine... »

La famille est, dans la société, un élément de croissance et de durée. Pour l'être pleinement, elle doit être saine, pratiquer et enseigner les vertus morales.

Le régime individualiste n'a rien fait pour la famille et il ne fera rien pour elle. Non pas qu'il ignore ses besoins et son importance...

Joseph CROMBÉ.

AU PAYS DES SOVIETS

Le correspondant du « Times » à Moscou apprend de source sûre que la part de Trotsky dans la révolution soviétique...

ASSASSINAT DU MARECHAL WILSON A LONDRES

Deux arrestations

London, 22 juin. — Le maréchal Wilson a été tué d'un coup de feu, à Londres. Deux hommes ont été arrêtés.

Une autre version de l'attentat

London, 22 juin. — Selon une autre version de l'attentat, publiée par les journaux...



De gauche à droite : le général WEYGAND et le maréchal WILSON, qui vient d'être assassiné.

Le maréchal Wilson n'est pas, en fait, un homme qui était, semblait-il, dissimulé autour de la voiture, ont tiré sur lui deux coups de revolver.

L'impression à la Chambre des Communes

London, 22 juin. — La nouvelle de l'attentat dont le maréchal Wilson vient d'être victime, s'est propagée comme une traînée de poudre...

La séance est levée en signe de deuil

London, 22 juin. — M. Chamberlain a déclaré, à la Chambre des Communes, que deux hommes armés ont pénétré, par effraction, dans la résidence du maréchal Wilson...

CONSEIL DE CABINET

Paris, 23 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, au ministère des Affaires étrangères...

LA CHAMBRE REJETTE UN AMENDEMENT de M. Lefèvre pour le service de deux ans ET VOTE LES DIX-HUIT MOIS

Un discours de M. Gay en faveur de l'enseignement classique

SEANCE DU MATIN Paris, 22 juin. — M. F. Arago ouvre la séance, à 9 h. 45, devant un très petit nombre de députés.

M. GAY PARLE EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE M. P. Gay est à la tribune. L'enseignement secondaire, dit-il, ne doit pas être un enseignement spécial pour chaque branche de l'activité humaine...

LA MEDAILLE de la Reconnaissance française

Adoption de la proposition Pasquel La Chambre adopte sans débat : 1. Le projet de loi relatif à la reconnaissance française...

L'ARMÉE DE DEMAIN

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée.

M. A. Lefèvre demande le service de deux ans

La parole est à M. A. Lefèvre, député des Bouches-du-Rhône, pour soutenir son amendement, ainsi conçu :

L'ALLEMAGNE N'EST PAS DESARMÉE

Vous pensez bien, dit M. André Lefèvre, que ce projet de loi n'est qu'un moyen de retarder le service militaire. La Chambre sait quel est l'adversaire possible, probable. C'est pour faire face à cet adversaire que, il y a deux ans, j'ai déposé mon projet.

M. Maginot repousse l'amendement

M. Maginot, ministre de la Guerre. — Le Gouvernement vous demande de repousser l'amendement de M. André Lefèvre. Le service de 18 mois, c'est la base de la défense nationale et de la politique économique du pays.

Le Régime de Tanger

La concession des grandes entreprises Paris, 22 juin. — Au sujet de la récente note britannique relative à Tanger, on dit que le côté français, on maintient un statu quo provisoire...

La Haye, siège de réunions internationales

LA CONFÉRENCE DES EXPERTS

Les Russes peuvent arriver à La Haye, tout est prêt pour les recevoir. Tant au point de vue technique que matériel, les précautions sont prises...

LES DELÉGUES RUSSES

Paris, 22 juin. — Un correspondant indique que le Comité technique du Conseil des commissaires du peuple, a suggéré au Gouvernement des Soviets de charger la délégation russe, à La Haye, de réclamer la restitution des sommes déposées par le Tsar dans les banques étrangères.

L'ACCORD SUR LES QUESTIONS A POSER AUX RUSSES

La Haye, 22 juin. — La Commission des biens privés a tenu ce matin sa première réunion, sous la présidence de Sir Gream. Elle s'est occupée uniquement de la procédure.

UNE SEANCE PUBLIQUE DE LA COUR DE JUSTICE

La Haye, 22 juin. — Une séance publique a été tenue ce matin, par la Cour de Justice. Pour la première fois, des gouvernements ou des organisations étrangères étaient autorisés, par la Cour, à exposer leurs points de vue particuliers en public.

LE BEY DE TUNIS A PERDU CONNAISSANCE

Le Bey de Tunis est sans connaissance depuis lundi, mais le pouls et la respiration continuent normalement. Si les règles habituelles qui président à la succession au trône sont suivies, au cas où le bey viendrait à disparaître, c'est Sidi Mohammed Ben Mamoun, cousin du bey, l'ainé des agnats de la famille chrétienne, qui devrait être appelé au trône.



LE BEY DE TUNIS

Les garanties de la liberté individuelle au Sénat

Paris, 22 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés sur les garanties de la liberté individuelle.

Aux Assises de la Seine

UN MARI ASSASSINÉ & COUPÉ EN MORCEAUX par sa femme et son ami

L'interrogatoire des deux accusés Le récit du drame

PREMIÈRE AUDIENCE Paris, 22 juin. — Du monde des femmes de lettres, nous allons descendre par un très petit sentier. La Cour d'assises juge aujourd'hui une courtoise, Estelle Harlet, qu'a tué son mari, ne l'a pas mis dans une machine, mais aidée de son ami l'a coupé en morceaux pour se débarrasser du cadavre.

L'AUDIENCE

Il est 2 h. lorsque les jurés entrent dans la salle d'audience. Sur la table des pièces à conviction, deux paquets entourés de papier gris et un local vert comme on en voit à la dorure des pharmacies...

LES ACCUSÉS

Les accusés entrent au même moment. D'abord Estelle Harlet nue à Cousoire (Nord), en tailleur bleu, chapeau de melrose à grands bords. C'est une blonde à petits cheveux coupés qui a passé visiblement la trentaine.

L'INTERROGATOIRE D'ESTELLE HARLET

La lecture de l'acte d'accusation est faite et M. Drioux commence l'interrogatoire de Mme Estelle Harlet, veuve Jobin.

BURGER EST INTERROGÉ

Il ne parle guère plus haut que son amie, mais peu à peu sa voix s'affaiblit. Il parle des heures de l'interrogatoire, qu'il nous avertit qu'il a déjà dit tout ce qu'il savait.

REPRISE DE L'AUDIENCE

A 4 h. l'audience est reprise. Estelle Jobin tout aussitôt reprend la parole; elle n'a pas voulu quitter son mari. Elle apporte un démenti aux paroles de Burger.

LE RECI DU CRIME

Le 23 mars 1920 elle me dit: « Il ne gardera pas. Il faut qu'il se aille, me déclara-t-elle. Tu ne m'aimes pas si tu ne me débarrasses pas de lui », affirme Burger.

REPRISE DE L'AUDIENCE

« Je n'y ai consenti plus tard, que sous ce prétexte », dit M. Drioux.

REPRISE DE L'AUDIENCE

« Je n'ai pas dit, c'est tout ce que je sais », dit M. Drioux. « Je n'ai pas dit, c'est tout ce que je sais », dit M. Drioux.